



Comité Départemental de Vol Libre du Lot
Association FFVL n°02827
Chez Roland Besombes
Le Bourg
46340 Laverdun

Procès-verbal de l'Assemblée générale du CDVL 46 **Le 16 janvier 2016**

Présents : 17

CEA : Daniel Pomarat, Milan Klose, Aimé Roux, Eric Bénévent.

CVL : Fred Sinatti, Jean Luc Soulhol, Martine Durand.

VLC : Baïa Bensekri, Stéphane Allenou, Florence Dazenières, Julien Berber, Delphine Bégaud, Gaël Croix, Jean Luc Moulène, Roland Besombes président du CDVL.

FFVL : Laurent Chamérat

DDCS PP service Jeunesse et Sport : Bernard Lobel.

Excusé : Roland Dolique directeur de l'EPAL

Ordre du jour de notre Assemblée :

Présentation du rapport moral du président

Vote du rapport moral

Présentation du rapport financier par le trésorier

Vote du rapport financier

Activité de l'EPAL bilan 2015

Information sur la composition du comité directeur de l'EPAL

Prévisions 2016 CDVL et EPAL

Vote de confiance de l'assemblée afin de garantir le bon fonctionnement du CDVL

Questions diverses

Remise des récompenses pour les meilleurs crosseurs lotois.

Rapport Moral : En 2015, il a été délivré **196 licences** dans le département : CEA 34, CVL 38, VLC 73, Parapente Valley 43, EPAL 8. Les licenciés restent stables, on note une légère augmentation et un rajeunissement de nos troupes, sans oublier les filles ! C'est encourageant. Notre CDVL va bien, il fédère les 3 clubs lotois. Il s'est doté d'un chariot handi pour faire découvrir le vol libre aux personnes à mobilité réduite. Ce chariot a été financé par le Crédit agricole, le Conseil général et l'entreprise Marcouly. Le CDVL reconduira en 2016 l'aide au stage pilotage pour 5 licenciés par club. Merci au club Causses En Ailes pour avoir organisé une journée biplace en faveur de la mucoviscidose, 12 bi-placeurs et 74 vols à Saujac ! Remerciements au propriétaire. Le CDVL a organisé un stage découverte, pour 20 élèves du Lycée hôtelier de Souillac, avec l'aide de Jean Marie Mas BE, Roland Dolique directeur de l'EPAL et Jacques Comte élève moniteur. **Le CDVL souhaite continuer la pérennisation et l'aménagement des sites en favorisant l'achat des terrains de décollage ou atterrissage partout où cela est possible.**

Vote du rapport moral adopté à l'unanimité. Le président souhaite un vote de confiance de l'assemblée pour conforter la politique menée par le CDVL. Le quota des présents est suffisant, le vote se déroule à main levée et il est positif à l'unanimité.

Bilan financier du CDVL : voir pièce jointe.

Merci à Milan Klose, notre trésorier et celui de l'EPAL. Il nous informe qu'il ne reconduira pas cette fonction lors des élections du nouveau bureau en 2017.

La cotisation du CDVL est portée à 2 euros pour 2016.

Vote du bilan financier du CDVL et de l'EPAL : adopté à l'unanimité moins 1 abstention.

Intervention de Bernard Lobel : DDCS PP service Jeunesse et Sport

le CNDS peut subventionner les actions du CDVL comme en 2015 : 800 euros pour les filles. 700 euros pour la sécurité et 500 euros pour l'encadrement et la formation. Il nous conforte et nous engage à acheter le plus de terrains possibles. Il renouvelle sa proposition d'aide pour finaliser des demandes de subventions ainsi que Laurent Chamerat. Nous les en remercions.

Activité de l'EPAL bilan 2015: voir pièce jointe

Bon fonctionnement cette année, 16 nouveaux pilotes: 3 à CEA, 10 à VLC et 3 à CVL. 33 biplaces découverte ou grands vols ont été effectués comptabilisant 23h de vol. Merci à Roland Dolique le DTE et aux moniteurs bénévoles ainsi qu'aux moniteurs stagiaires.

L'EPAL a reçu les félicitations du comité de labels de la FFVL et de Laurent Chamerat pour l'élaboration de sa charte. Il a tenu de nous rappeler que **nous sommes tous des bénévoles et nous devons être constructifs sans être polémiques.**

Composition du comité directeur de l'EPAL : pour être en conformité avec l'article 17 des statuts du CDVL, édités par la FFVL, le comité directeur de l'EPAL doit être composé de **2 membres par club** (hors moniteurs) désignés par les comités directeur de chaque club. **Le DTE est membre de droit** mais n'a pas le pouvoir de voter.

Représentants : CVL : Martine Durand, Jean Luc Soulhol et Roland Dolique DTE

CEA : Aymé Roux et Milan Klose

VLC : Julien Bernier et Roland Besombes.

Prévisions CDVL et EPAL :

EPAL : Reconduction d'un **stage découverte** « jeunes » avec les élèves du lycée hôtelier de Souillac et peut-être avec le lycée Monnerville de Cahors.

3 stages d'initiation sont au programme pour 2016 ainsi que 3 stages perf 1 et 2 niveau bleu. Session de **Brevet initial / pilote confirmé** 27 février et 1er octobre. **Remise à niveau bi-placeurs date encore non arrêté et formation espaces aériens le 19 mars** à l'aérodrome Figeac/ Livernon. **Voir le site internet** animé par Stéphane Allenou et hébergé par le VLC pour les actions de l'école et le calendrier des manifestations.

CDVL 2 compétitions pour 2016 : les 28 et 29 mai et les 27 et 28 août sur nos sites lotois.

L'inter-clubs sera organisé par Causses en Ailes cette année

Vote de l'assemblée :

Pour répondre à différentes questions évoquées lors de la dernière réunion de l'EPAL, le président souhaite un vote de confiance de l'assemblée pour conforter la politique menée par le CDVL et en garantir son bon fonctionnement.

Le quota des présents est suffisant :

Le vote se déroule à main levée et il est positif à l'unanimité.

Remise des récompenses aux 3 premiers lotois et à la 1er dame :

Félicitations à Antoine Cabiac de VLC, Fred Sinatti de CVL et Delphine Bégaud de VLC. Un chèque leur est remis au nom du CDVL.

Questions diverses :

Laurent Chamerat FFVL :

Beaucoup trop **d'accidents** de parapente cette année. L Chamerat nous informe de l'opération « **mieux voler** » subventionnée par la FFVL. Les pilotes qui le désirent pourront participer à une journée (ou plusieurs) sous le contrôle d' un BE et d'un BF : Évaluation/Pistes de travail/ pour aider à prendre conscience de ses défauts et pouvoir améliorer son pilotage. **Voir les modalités avec le CDVL.** Subvention de la FFVL : 200 euros par jour pour un groupe de 4 pilotes inscrits.

Pour s'inscrire à la **formation accompagnateur et/ou animateur club**, il n'est plus nécessaire d'avoir la qualification Biplace.

Discussion sur les **assurances** quand les voiles sont stockées dans un véhicule ou chez un particulier. Un nouveau contrat d'assurance **Vol et Incendie est conclu avec Groupama** pour assurer le matériel entreposé chez Roland Besombes à Lavercantière.

Pourquoi pas un « **marche et vol** » dans le Lot ? Voir avec Nancy Berger à la FFVL.

La FFVL reconduit la diffusion **des livrets pédagogiques** remis aux stagiaires.

L'AG de la ligue se déroulera à Toulouse **le 13 février.**

Le président clôt l'AG 2016 en espérant pouvoir continuer à œuvrer sereinement et dans le bon sens pour le bien de tous.

Bonne année à toutes et tous et de beaux et grands vols !!!